

Rectificatif à la déclaration du nombre total de droits de vote et du nombre d'actions Composant le Capital au 31 mars 2015 déjà déposée le 3 avril 2015

**Déclaration du nombre total de droits de vote et du nombre d'actions
Composant le Capital au 31 mars 2015**

Conformément aux articles L.233-8 II du Code de Commerce et 223-16 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers

| | |
|---|-----------|
| Nombre d'actions composant le Capital | 4 118 712 |
| Nombre Réel de droits de votes (déduction faite des actions auto-détenues) | 4 333 650 |
| Nombre théorique des droits de vote (y compris actions auto-détenues)* | 4 352 205 |

*En application de l'article 223-11 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers